



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

AGENTS D'ACCUEIL ET AGENTS DE LOCATION

BASE DE LOISIRS

- **Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin 2026 puis CDD du 1^{er} juillet au 31 août 2026**
- **Temps non complet** (28 heures hebdomadaires)



Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des agents polyvalents pour l'accueil de la base de loisirs et la location du matériel de loisirs.

DÉFINITION DU POSTE :

→ Agents d'accueil

- Accueille la clientèle touristique sur le Domaine
- Procède à l'encaissement de l'entrée en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Renseigne la clientèle sur les stationnements et les différentes activités présentes sur le domaine

→ Agents de location

- Gère la location du matériel de loisirs (bateaux à pédales, canoës, stand up paddles)
- Assure l'encadrement du toboggan aquatique
- Veille au respect des règles d'utilisation du toboggan aquatique par les usagers
- Informe la clientèle sur les conditions des prestations
- Procède à l'encaissement des prestations en garantissant la bonne tenue de la caisse
- Assure le respect du règlement intérieur concernant l'utilisation du matériel

PROFIL ATTENDU :

- Être majeur (car manipulation d'argent public)
- Débutants acceptés
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion recommandé car domaine non desservi par les transports en commun
- Un bon niveau d'anglais serait apprécié
- Capacité à travailler en équipe
- Goût pour la polyvalence

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Peut être amené-e à effectuer des remplacements sur les autres postes (Agent de location, agent d'accueil...)
- Une disponibilité demandée pour effectuer des heures complémentaires, de ménages des chalets notamment (rémunérées en fin de saison)
- Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin (paiement en mois décalé) : travail uniquement les weekends et jours fériés
- Puis un CDD à temps non complet (28 h) du 1^{er} juillet au 31 août inclus (paiement en fin de mois) : travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont deux jours de repos hebdomadaires non consécutifs, répartis en une journée complète et deux demi-journées
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1457€ bruts mensuels pour un 28h hebdomadaires (environ 12.01€ en taux horaire brut hors congés payés)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur
- **Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière se tiendra sur Champos courant mai 2026.**



Temps de travail : 28 heures hebdomadaires
Horaires variables (entre 9h et 19h en journée ou demi-journée)

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos
à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Poste saisonnier à pourvoir le :

23/05/2026 pour l'avant-saison
et le 01/07/2026 pour la haute saison

Date limite de candidature le : 04/04/2026

À noter que les jurys de recrutement se tiendront le mercredi 15 avril (matin), le vendredi 17 avril (journée) et le vendredi 24 avril (journée) – Site du Domaine du lac de Champos

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES

Contact accueil : **04 26 78 78 78**